

D. 881

(P)

NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

OBJET : Versement de subventions à divers clubs omnisports de la Ville de Nouméa pour l'année 2019 et signature des conventions correspondantes

P.J. : - 1 projet de délibération
- 1 tableau de répartition
- 1 tableau appels à projets

Dans le cadre de sa politique sportive, la Ville de Nouméa lance chaque année, depuis 2000, l'opération «Clubs omnisports» par laquelle elle apporte son soutien financier à des associations sportives de la Commune pour la réalisation des projets de développement de leur club.

Cette opération a pour objectifs :

- de favoriser l'émergence des clubs fédérateurs au sein des différents quartiers et/ou secteurs de la Ville,
- de sensibiliser les associations sportives à leur rôle de proximité et d'insertion,
- d'optimiser l'aide municipale aux associations sportives communales,
- d'améliorer le niveau de la pratique sportive,
- d'instaurer un réel partenariat entre la Ville et les associations sportives.

Ainsi, en dix-huit ans, la Ville de Nouméa a déjà versé 99.440.000 F/CFP de subventions à des clubs omnisports. Ce soutien leur a permis d'une part, de s'investir dans les actions sportives menées au sein de leur quartier et d'autre part, de développer des projets sportifs et des actions d'animation et de formation des jeunes athlètes.

Cette année, la Ville a décidé de reconduire cette opération et a retenu, après étude des dossiers de présentation des différents projets, cinq associations qui répondent aux critères spécifiques d'attribution d'une subvention, lesquels sont fondés sur la présence de trois sections obligatoires au sein de l'association, à savoir :

- l'existence de sections supplémentaires,
- le nombre de licenciés,
- l'accueil des personnes à mobilité réduite.

Depuis 2018, pour accentuer l'action des clubs omnisports auprès des publics Nouméens et donner un nouvel élan au partenariat communal, les associations avaient la possibilité de répondre aux appels à projets «sport aînés» et «sports ados», qui ont pour objectif de favoriser le développement d'actions sportives et adaptées, dédiées aux seniors et aux jeunes de 13 à 18 ans.

Ainsi, il est proposé d'attribuer aux associations ci-après les aides financières suivantes :

- Club Olympique de Nouméa	1.510.000 F/CFP
- Association Sportive du 6 ^e km	1.140.000 F/CFP
- Association Sportive des PTT	770.000 F/CFP
- Association Sportive de Rivière Salée	530.000 F/CFP
- Jeunesse Sportive de la Vallée du Tir	500.000 F/CFP

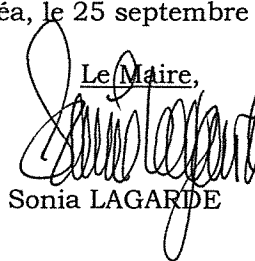
TOTAL	4.450.000 F/CFP

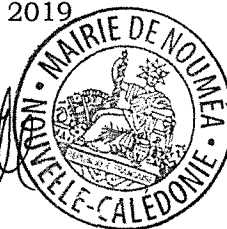
Le montant total de ces subventions s'élèverait pour la Ville à 4.450.000 F/CFP.

Il est donc proposé au conseil municipal d'autoriser le versement de ces subventions et d'habiliter le Maire ou son représentant à signer les conventions correspondantes avec les cinq associations dont le projet de club a été retenu.

Tel est l'objet du projet de délibération ci-joint que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Nouméa, le 25 septembre 2019

Le Maire,

 Sonia LAGARDE



JURY DE REPARTITION CLUBS OMNISPORTS 2019

Clubs sportifs	Président(e)	Sections			Effectifs			Actions des associations				Répartition par club	
		Projet retenu 3 sections	Nombre de sections en plus (minimum de 25 licenciés/section)		Nombre d'effectifs	Moins de 300	Plus de 300	Envers les PMR	Appel à projet "Sport Ado"		Appel à projet "Sport Aînés"		
			Nbre	Attribution					Nbre	Attribution	Nbre		Attribution
JSVDT	Camille CREUGNET	300 000 XPF			203	200 000 XPF							500 000 XPF
AS Rivière Saïée	Thierry DURAND	300 000 XPF			225	200 000 XPF		30 000 XPF					530 000 XPF
AS 6ème km	Jean-Marc DELAVEUVE	300 000 XPF	1	30 000 XPF	406		350 000 XPF	30 000 XPF	1	180 000	1	250 000	1 140 000 XPF
ASPTT	Nicolas ADI	300 000 XPF	4	120 000 XPF	627		350 000 XPF						770 000 XPF
ASC Gaïca	Pascal TAUJA	3 sections (285 licenciés) dont le volley en sommeil qui n'a pas de licenciés en 2018											- XPF
Club Olympique	Laurent CASSIER	300 000 XPF	12	360 000 XPF	2 199		350 000 XPF		1	250 000	1	250 000	1 510 000 XPF
TOTAL		1 500 000 XPF	510 000 XPF			1 450 000 XPF		60 000 XPF	2	430 000 XPF	2	500 000 XPF	4 450 000 XPF

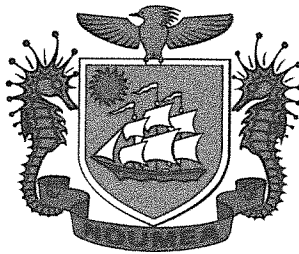
Appels à projet

SPORT ADOS 2019

N° de dossier	Dossier présenté par	Section	Nom du projet	Date	Lieu(x)	Description du projet	Résultats attendus	Le projet se poursuivra-t-il au-delà de l'année 2019 ?	Aide financière pour le projet ?	Budget prévisionnel	Montant sollicité pour le projet	Preposition du SMS	Avis technique du SMS	Montant de l'aide accordée par la Ville de Nouméa
5	AS 6ème	BASKET-BALL BASEBALL TENNIS	ALL STARS CAMP	Tous les mercredis (2h) de mars à novembre Pendant les vacances scolaires 2 semaines en février, 1 semaine en avril, 2 semaines en juin	Complexe Melissa Delaveuve Terrain de baseball Marie COURTOT	Fidéliser les jeunes U15/U16/U17/U18 autour d'un projet sportif en les faisant pratiquer à des ateliers hebdomadaires et à des stages sportifs pendant les vacances.	1/ plus de participation, de fréquentation 2/ résultats aux compétitions officielles	Oui	0	542 500	260 000	180 000	La ligne "divers" dont le montant est de 150 000 FR\$ n'est pas assez précise pour justifier d'une attribution de cette hauteur.	
3	OLYMPIQUE NOUMEA	TENNIS	néant	En semaine de vacances scolaires, deux séances de 2h en après-midi soit 20h	Tennis club de l'Olympique	Proposer une découverte du tennis pour les ados, les emmener à la pratique du sport. Travailler avec les maisons de quartier (Sainte-Marie, Tuband) pendant les vacances scolaires. 200 FR\$ la participation	1/ Permettre aux ados de découvrir le tennis sous forme ludique 2/ Développer la convivialité entre participants pour donner l'envie de continuer ce sport	Oui	0	506 000	250 000	250 000	Favorable à 100%	
TOTAL											510 000	430 000		

Appels à projet SPORT AINES 2019

N° de dossier	Dossier présenté par	Section	Nom du projet	Date	Lieu(x)	Description du projet	Résultats attendus	Le projet se poursuivra-t-il au-delà de l'année 2019 ?	Aide financière pour le projet ?	Budget prévisionnel	Montant sollicité pour le projet	Proposition du SMS	Avis technique du SMS	Montant de l'aide accordée par la Ville de Nouméa
5	AS 6ème	GYM SANTÉ	"Etre Bien dans ses baskets"	mardi et jeudi 17h30 à 18h30 mercredi 9h15 à 10h45 samedi 9h30 à 10h45 Aquamarche 1 fois par an 1 sortie plein air tous les 2 mois	Complexe Melissa Delaveuve et PARCOURS AQUATIQUE CHÂTEAU ROYAL	Continuité des créneaux proposés en 2018, créneau de yoga supplémentaire le samedi matin	Fidéliser nos adhérents et proposer des activités variées et accessibles	Oui	organismes privés (100000)	589 000	250 000	250 000	Avis favorable	
2	OLYMPIQUE NOUMEA	TENNIS	"Préserver la santé des Aînés"	4 cycles de 7 semaines à raison de 2 heures par semaine	Tennis club de l'Olympique	Proposer une découverte du tennis en adaptant la pratique sous forme ludique et physique par des petits ateliers de coordination et de jeux. Travailler avec les maisons de quartier (Sainte-Marie, Tuband) pendant les vacances scolaires. 4 cycles de 7 semaines à raison de 2 heures par semaine.	1/ créer une convivialité et un maintien de la forme physique 2/ Faciliter l'accès à la pratique	Oui	-	1 047 600	500 000	250 000	L'investissement en matériel n'est pas financable dans le cadre de cette subvention	
TOTAL											800 000	500 000		



VILLE DE NOUMEA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-neuf, le mardi 22 octobre à 18 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

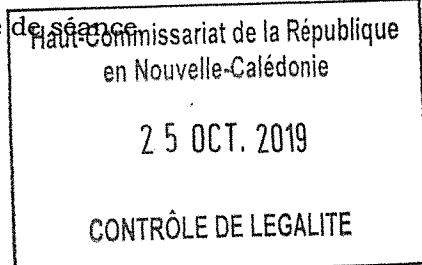
DATE DE CONVOCAATION 15.10.2019	Mme	Sonia LAGARDE	Mme	Christine BELLET
	Mme	Chantal BOUYE	M.	Henri OUILLEMON
	Mme	Diane BUI-DUYET	Mme	Jinezi Annie QAEZE
	Mme	Françoise SUVE	Mme	Charlène SOERIP
	Mme	Anne-Christine CHIMENTI	Mme	Liliane CONDOUMY
DATE D'AFFICHAGE 16.10.2019	M.	Marc ZEISEL	M.	Philippe BLAISE
	M.	Nicolas VIGNOLES	Mme	Sonia BACKES
	Mme	Marie-Noëlle LOPEZ	M.	Jean-Claude BRIAULT
	M.	Tristan DERYCKE	M.	Jonas TAOFIFENUA
	Mme	Martine LAGNEAU	M.	Charles ERIC
	Mme	Tuilogona O'CONNOR	Mme	Marie-Jo BARBIER-PONTONI
	M.	Alexandre MACHFUL	Mme	Dominique KORFANTY
	Mme	Janine BAJON	M.	Angélo PITO
	M.	Kalisito MUSUMUSU	Mme	Dina REY
	Mme	Karine DESTOURS	Mme	Mireille LEVY
	Mme	Germaine NEWEDOU	M.	Hnadriane HNADRIANE
	M.	Christophe CHEVILLON	Mme	Paule GARGON

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice	: 53	M.	Jean-Pierre DELRIEU	M.	Christophe OBLED
		Mme	Kareen CORNAILLE	Mme	Laurène CASSAGNE
		M.	Marc MANSEL	M.	Patrick SENS
Nombre de présents	: 34	M.	Daniel LEROUX	M.	Christophe DELESSERT
Nombre de votants	: 45	M.	Dominique SIMONET	M.	Marc DESCHAMPS
(11 procurations)		Mme	Patricia VAN RYSWYCK	M.	André WAMO
		M.	Pierre FAIRBANK	M.	Gaël YANNO
		Mme	Valérie LAROQUE	Mme	Isabelle LAFLEUR
		M.	Mathieu OUANEMA	Mme	Félicia BALLANGER
		Mme	Sabine KAGY		

Madame Diane BUI-DUYET a été élue secrétaire de séance



autorisant le versement de subventions à divers clubs omnisports de la Ville de Nouméa pour l'année 2019 et la signature des conventions correspondantes

Le conseil municipal de la Ville de Nouméa, réuni en séance publique, le **22 OCT. 2019**

VU la loi organique modifiée n° 99/209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU la loi modifiée n° 99/210 du 19 mars 1999, relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération modifiée du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2003/519 du 10 avril 2003 approuvant le projet «Partenariat Ville de Nouméa – Clubs sportifs» et désignant les membres de la commission d'attribution,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2019/113 du 26 février 2019 relative au budget principal primitif 2019 de la Ville,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2019/628 du 17 juillet 2019 portant décision modificative n° 1 du budget principal primitif 2019 de la Ville de Nouméa,

VU la note explicative de synthèse n° 2019/183 du 25 septembre 2019,

La commission d'attribution du Partenariat Ville de Nouméa – Clubs sportifs entendue en séance du 17 septembre 2019,

La Commission de la Jeunesse et des Sports entendue en séance du 1^{er} octobre 2019,

Après en avoir délibéré,

D E C I D E :

ARTICLE 1^{er} /

Un crédit de 4.450.000 F/CFP est prélevé sur le chapitre 65 «Charges de gestion courante» pour être versé aux clubs omnisports suivants :

Fonction 4 – Sport et jeunesse

- Club Olympique de Nouméa	1.510.000 F/CFP
- Association Sportive du 6 ^e km	1.140.000 F/CFP
- Association Sportive des PTT	770.000 F/CFP
- Association Sportive de Rivière Salée	530.000 F/CFP
- Jeunesse Sportive de la Vallée du Tir	500.000 F/CFP

TOTAL	4.450.000 F/CFP

ARTICLE 2 /

Le Maire ou son représentant est habilité à signer les conventions de partenariat correspondantes avec les clubs omnisports ci-dessus indiqués.

ARTICLE 3 /

Le délai de recours devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérécours citoyens» accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 4 /

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au Commissaire Délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie d'affichage.

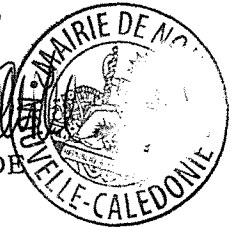
DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE **22 OCT. 2019**

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE **24 OCT. 2019**

Le Maire,

Sonia LAGARDE

DESTINATAIRES :

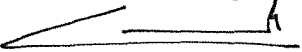
SUBD. ADMINIS. SUD	-	1
D.F. (dont T.P.S.)	-	2
D.V.C.E.S. (S.M.S.)	-	1
AFFICHAGE	-	1

Le Maire certifie que par le présent acte
ayant été transmis le **25 OCT. 2019**
au Commissaire Délégué

~~et notifié le~~
et ~~publié le~~ **25 OCT. 2019**
est exécutoire de plein droit.



Pour le Maire et par délégation,


Kareen CORNAILLE
2^e adjointe au Maire
chargée de l'administration générale,
des ressources humaines,
des affaires juridiques et de l'informatique

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

- **25 OCT. 2019**

CONTRÔLE DE LEGALITE